



L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 12 DECEMBRE 1908

82ème Année.

LE DRAME DE L'IMPASSE RONNIN.

Paris, 30 novembre.

Dans l'affaire Steinheil il y avait du mystère, du scandale.

Amour un peu indiscret, qui court chez le juge contre sa bonne fortune et lui détaille, pour les besoins de l'enquête, ce que lui coûte l'aventure.

Car le reportage, balayant, épervant, vertigineux, se lance chez tous ceux qui l'ont soupçonné d'avoir eu quelque intrigue avec la "mésalliance".

Un milieu de cette sorte aux nouvelles malheureuses qui réclament un peu de patience ou voudraient rappeler que cette femme, et hautement entourée de la guerre — peut être une malade, peut être un monstre — est une accablée aux mains des juges.

Mais, sans nous mettre en peine des moeurs de la presse, continuons à suivre, pas à pas, l'enquête, sans prétendre à l'honneur de la dépasser ou de la conduire.

Dans un de ses moments d'oubli et de franchise, entre deux mensonges, Mme Steinheil aurait laissé échapper, devant un rédacteur de journal, cet aveu : — Mon mari, je le haïssais...

Le propos, hier, a été démenti, mais elle avoue, au sujet de ses accusations fautiveuses contre des innocents.

— J'ai fait cela parce que j'étais malade, je justifie complètement à l'égard de quelqu'un que je ne veux pas nommer, dont j'ai perdu l'amour et auquel il ne faut plus que je pense jamais.

Quel pouvait être ce quelqu'un ? C'est ce qu'à plusieurs reprises les confidents de Mme Steinheil ont essayé de lui faire dire.

Elle a toujours refusé, et refusé pour une raison majeure, c'est que "ceux qu'elle aimait" étaient... deux !

Oui, à deux hommes, épris d'elle, elle avait fait promettre de l'épouser au cas où elle deviendrait libre, soit par le veuvage — son mari était un vieux, disait-elle — soit par le divorce.

Le premier est un ingénieur industriel, habitant Paris. Il est naturellement très riche, sans cela, Mme Steinheil ne l'aurait pas aimé. Il était marié, mais sa femme l'avait abandonné, et il avait cherché des consolations. Il fit connaissance de Mme Steinheil et devint bientôt un de ses intimes amis.

Le 15 juin 1905, il lui peignit l'art nouveau "dont elle se para souvent quand elle recevait, le 15 juin 1906, il lui donna la beguie, également "art nouveau", dont la perle a joué un grand rôle. Nous ne savons pas ce qu'il lui a donné en 1907 ; mais certainement il a dû se montrer aussi généreux que les années précédentes.

Mais, il faut avoir plusieurs cordes à son arc. La belle "Meg", comme on l'appelait, avait un second adorateur, celui-là propriétaire bien loin, bien loin, dans les Ardennes. Nous d'ailleurs pas voulu le nommer. Mais on est allé l'y dénicher. Aujourd'hui ce n'est plus une indiscrétion de dire qu'il s'appelle Maurice Borderel, qu'il est agriculteur, décoré du Mérite agricole, maire de la commune de Balaives et Butz, canton de Fizez et demeure au château de la Sault, hameau de Butz. L'un des deux dout la réunion constitue la commune.

C'est, au physique, un homme de cinquante-quatre ans, grand et fort, un véritable sifflet, aux cheveux noirs taillés en brosse, à la forte monture sur une courte barbe. Il est, comme tous les hommes de force supérieure, très doux, très sentimental, presque naïf. Il est veuf et père de plusieurs enfants.

Un journaliste qui est allé le relancer jusqu'en son château, M. Borderel a fait une confession complète. Cette confession, il l'a répétée hier à M. André, juge d'instruction.

— Le 8 mars dernier, a dit M. Maurice Borderel, j'étais venu à Paris voir mes enfants. Chez le directeur d'une grande administration où j'étais reçu, je fus présenté à Mme Steinheil. Je fus tout de suite séduit par le charme troublant de cette femme. Elle m'invita à la venir voir à son hôtel, impasse Ronnin. Elle voulait me faire connaître son mari et me montrer les œuvres de peinture. J'y allai et on me fit acheter quelques tableaux d'un prix assez élevé.

— Je continuai mes visites et peu à peu une intimité s'établit entre nous. Je finissais par être très épris. Cette femme possédait toutes les séductions, belle, spirituelle, bonne musicienne, gracieuse. J'allai la voir souvent à Bellevue, à la villa du Vert-Louis et, estimant que c'était mon devoir de galant homme, je soliais toutes les dépenses de voyages et de séjours. Ce fut une idylle exquise qui dura un mois. "Meg", c'est ainsi qu'elle voulait que je la nommasse, semblait m'adorer comme je l'adorais...

— A partir du 16 mai, comme elle ne me faisait plus dire de venir à Bellevue, je crus devoir attendre son invitation. J'attendis vainement et je retournai dans les Ardennes. — Le 30 mai, elle m'appela au téléphone. La communication fut très difficile. A cette distance l'appareil fonctionnait mal. Je ne compris que les mots "Meg" et "je suis contente d'avoir entendu ta voix". Puis on se mit à rire très net, très franc, très sincère.

un peu tardivement, aux indiscrétions.

M. André a été officiellement chargé de l'instruction de l'affaire, en remplacement de M. Leydet, régulièrement démissionnaire. Il a été aussitôt mis en possession du dossier, et a commencé l'étude des nombreuses pièces de la procédure. Dès hier soir, M. André s'est entendu le valet de chambre Rémy Couillard, qui avait déclaré avoir d'importantes révélations à faire à la justice.

Le jeune homme a rappelé au juge certains détails de l'existence intime des habitants de la villa de l'Impasse Ronnin : la mésintelligence régnait entre Mme Steinheil et sa mère, entre Mme Steinheil et son mari ; le soir du crime, Mme Japy était réellement souffrante. Il a expliqué de quelle façon Mme Steinheil était ligotée lorsqu'il la découvrait le dimanche matin ; il est l'impression qu'elle avait fort bien pu s'attacher elle-même.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, à sa sortie, il s'est dérobé en déclarant qu'il ne dirait rien. Il a, parait-il, l'intention de se rendre à Clères, près de sa mère, en attendant que soit rendue l'ordonnance de non lieu qui lui permettra de demander la révision de la dénonciation calomnieuse dont il a été victime.

Les déclarations de Couillard confirmeraient l'hypothèse nouvelle qui voudrait que Mme Steinheil ait été le seul auteur responsable et effectif du crime, qu'elle ait empoisonné son mari et sa mère et ait organisé après coup la mise en scène de meurtre et du cambriolage.

Ces suppositions seraient sans force, si on se réfère aux constatations de l'autopsie des deux cadavres, qui fut pratiquée par le docteur Courtois-Suffit, en présence du docteur Achery, médecin de la famille Steinheil, et de plusieurs autres témoins.

Ceux-ci ont conclu formellement pour M. Steinheil comme pour Mme Japy, à l'asphyxie par strangulation. Le corps du peintre portait, on l'a dit, la saignée des bras des empreintes de doigts et l'on constata chez la mère une rupture de la rate.

Le correspondant du "Journal" a interviewé à Lyon M. Lecocq qui fut, le 3 mai, le premier témoin du crime.

Pendant plus de dix minutes, dit-il, je restai seul, près de cette femme effolée, criant de peur, se tordant sur son lit.

Si cette scène, véritablement étonnante, ajoute M. Lecocq, était jouée, il faut avouer que Mme Steinheil est une comédienne de talent, tant ses cris étaient déchirants, et son effort parfaitement simulé ; j'avoue qu'à ce moment il m'est été difficile de croire à sa participation dans le crime.

Un détail, qui de suite m'avait paru bizarre, s'éleva à quelque peu cette conviction. Les assassins, disait Mme Steinheil, avaient tué pour voler. Or, dans une chambre, j'avais ramassé un billet de banque de cent francs (placé bien en vue), et il m'avait semblé bizarre, à la réflexion, que les complices, qui avaient oertes en le temps de cambrioler, ne l'aient pas vu.

L'affaire Steinheil aura-t-elle un écho au Palais-Bourbon ? M. Georges Berry, député de Paris, avait fait connaître à M. Briand son intention de lui poser une question sur la façon dont avait été menée l'instruction judiciaire de l'affaire Steinheil.

Mais la garde des sceaux a déclaré à M. Berry qu'il ne pouvait en ce moment, accepter ni question ni interpellation sur ce sujet.

M. Berry se réserve néanmoins, s'il y a lieu, de porter la question à la tribune.

A un rédacteur du "Temps", le comte d'Arion, chez qui le veuve du peintre demeura quelques temps après le crime, a déclaré qu'il était convaincu que Mme Steinheil fut toujours une honnête femme, une mère et une épouse parfaite. Les ressources du ménage étaient modestes, elle se montrait très économe, elle ne traînait que des robes et les costumes des modèles de son mari.

Ren dans cette femme n'était de nature à inspirer de la méfiance, au contraire, tous ses actes commandaient la sympathie et le respect.

Il s'attache au nom de Mne Steinheil une légende abominable, a ajouté le comte d'Arion. Nous sommes sûrs, à encore, qu'elle a été calomniée. On a dit qu'elle avait été mêlée à la vie d'un grand personnage qui mourut subitement. Eh bien, cette vieille amie de Mme Steinheil dont je vous parlais tout à l'heure, et qui la connaît depuis sa naissance, nous a assuré que quand se produisit cet événement, Mme Steinheil était au lit depuis huit jours, malade d'une entérite. En outre, ma femme et moi avons lu des lettres écrites par la veuve et la fille du grand personnage en question.

De plus, le fils d'une autre personnalité très connue, défunte aujourd'hui, et qui occupa la même situation que le grand personnage mort subitement, a exprimé, dans une lettre, ses condoléances à Mme Steinheil à l'occasion de la mort tragique de sa mère et de son mari.

un peu tardivement, aux indiscrétions.

M. André a été officiellement chargé de l'instruction de l'affaire, en remplacement de M. Leydet, régulièrement démissionnaire. Il a été aussitôt mis en possession du dossier, et a commencé l'étude des nombreuses pièces de la procédure.

Le jeune homme a rappelé au juge certains détails de l'existence intime des habitants de la villa de l'Impasse Ronnin : la mésintelligence régnait entre Mme Steinheil et sa mère, entre Mme Steinheil et son mari ; le soir du crime, Mme Japy était réellement souffrante.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, à sa sortie, il s'est dérobé en déclarant qu'il ne dirait rien. Il a, parait-il, l'intention de se rendre à Clères, près de sa mère, en attendant que soit rendue l'ordonnance de non lieu qui lui permettra de demander la révision de la dénonciation calomnieuse dont il a été victime.

Les déclarations de Couillard confirmeraient l'hypothèse nouvelle qui voudrait que Mme Steinheil ait été le seul auteur responsable et effectif du crime, qu'elle ait empoisonné son mari et sa mère et ait organisé après coup la mise en scène de meurtre et du cambriolage.

Ces suppositions seraient sans force, si on se réfère aux constatations de l'autopsie des deux cadavres, qui fut pratiquée par le docteur Courtois-Suffit, en présence du docteur Achery, médecin de la famille Steinheil, et de plusieurs autres témoins.

Ceux-ci ont conclu formellement pour M. Steinheil comme pour Mme Japy, à l'asphyxie par strangulation. Le corps du peintre portait, on l'a dit, la saignée des bras des empreintes de doigts et l'on constata chez la mère une rupture de la rate.

Le correspondant du "Journal" a interviewé à Lyon M. Lecocq qui fut, le 3 mai, le premier témoin du crime.

Pendant plus de dix minutes, dit-il, je restai seul, près de cette femme effolée, criant de peur, se tordant sur son lit.

Si cette scène, véritablement étonnante, ajoute M. Lecocq, était jouée, il faut avouer que Mme Steinheil est une comédienne de talent, tant ses cris étaient déchirants, et son effort parfaitement simulé ; j'avoue qu'à ce moment il m'est été difficile de croire à sa participation dans le crime.

Un détail, qui de suite m'avait paru bizarre, s'éleva à quelque peu cette conviction. Les assassins, disait Mme Steinheil, avaient tué pour voler. Or, dans une chambre, j'avais ramassé un billet de banque de cent francs (placé bien en vue), et il m'avait semblé bizarre, à la réflexion, que les complices, qui avaient oertes en le temps de cambrioler, ne l'aient pas vu.

L'affaire Steinheil aura-t-elle un écho au Palais-Bourbon ? M. Georges Berry, député de Paris, avait fait connaître à M. Briand son intention de lui poser une question sur la façon dont avait été menée l'instruction judiciaire de l'affaire Steinheil.

Mais la garde des sceaux a déclaré à M. Berry qu'il ne pouvait en ce moment, accepter ni question ni interpellation sur ce sujet.

M. Berry se réserve néanmoins, s'il y a lieu, de porter la question à la tribune.

A un rédacteur du "Temps", le comte d'Arion, chez qui le veuve du peintre demeura quelques temps après le crime, a déclaré qu'il était convaincu que Mme Steinheil fut toujours une honnête femme, une mère et une épouse parfaite. Les ressources du ménage étaient modestes, elle se montrait très économe, elle ne traînait que des robes et les costumes des modèles de son mari.

Ren dans cette femme n'était de nature à inspirer de la méfiance, au contraire, tous ses actes commandaient la sympathie et le respect.

Il s'attache au nom de Mne Steinheil une légende abominable, a ajouté le comte d'Arion. Nous sommes sûrs, à encore, qu'elle a été calomniée. On a dit qu'elle avait été mêlée à la vie d'un grand personnage qui mourut subitement. Eh bien, cette vieille amie de Mme Steinheil dont je vous parlais tout à l'heure, et qui la connaît depuis sa naissance, nous a assuré que quand se produisit cet événement, Mme Steinheil était au lit depuis huit jours, malade d'une entérite. En outre, ma femme et moi avons lu des lettres écrites par la veuve et la fille du grand personnage en question.

De plus, le fils d'une autre personnalité très connue, défunte aujourd'hui, et qui occupa la même situation que le grand personnage mort subitement, a exprimé, dans une lettre, ses condoléances à Mme Steinheil à l'occasion de la mort tragique de sa mère et de son mari.

En résumé, le comte d'Arion croit qu'actuellement Mme Steinheil est atteinte d'une maladie cérébrale qui la fait parler et agir avec une incohérence évidente ; souvent la petite Marthe eut à souffrir de la nervosité de sa mère.

"Merveilleux" Pour les Femmes. Ma femme, écrit D. W. Bates, de Caldwell, O., considère le Vin de Cardui merveilleux, et croit qu'elle lui doit la vie. Elle a souffert pendant quelque temps de maux particuliers aux femmes, qui duraient des semaines, mais après avoir pris quelques bouteilles de Cardui elle a été soulagée, et elle peut maintenant vaquer au cours du ménage sans éprouver aucune douleur.

Prenez CARDUI. Rome, 10 décembre — Un étranger, que l'on croit être d'origine allemande, a cherché aujourd'hui à forcer l'entrée du Vatican après s'en être vu refuser l'accès par le majordome. Il a été expulsé par les gardes pontificaux qui l'ont remis entre les mains de la police italienne. Le prisonnier a absolument refusé de répondre aux questions du commissaire de police.

Le procès des "Night Riders". Union City, Tenn., 11 décembre — Le grand jury du comté d'Obion a rendu aujourd'hui vingt-sept chefs d'accusation contre les "Night Riders" de Reelfoot Lake. Vingt individus sont accusés du meurtre du capitaine Quentin Rankin et six autres de l'incendie des docks de Samburg. Lorsque le procès des "Night Riders" commencera lundi prochain à Union City, un détachement de milice, fort de cinquante hommes, sera chargé de la garde du tribunal et de la prison.

W. G. TEBALD, 217 à 223 RUE ROYALE, NOUVELLE-ORLEANS, L.N.E. Le Magasin de Meubles le plus Ancien et le Meilleur Marché au Sud.

William Frantz & Cie., JOAILLIERS ET OPTICIENS. Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT. HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. 313 RUE ROYALE. ALLIANCES ET BAUCES DE MARIAGE EN TOUT GENRE. La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

GRUNEWALD, 735 RUE CANAL. SOULEVEZ-VOUS UN PIANO DE PREMIERE CLASSE. Un seul autre instrument de Musique. Les meilleurs sont : Steinway, Mason, Chick, Knabe, Fischer, Packer, Scher, Wurlitzer, Grossmann, J. & C. Jouez de Piano Appelé, 88 Notes. (Jouez sur tout le Piano) et occ. vend. à conditions spéciales chez.